

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue en la salle 214 de l'hôtel de ville, **le lundi, 30 mai 2016 à compter de 18 h 30.**

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire
Monsieur François Bujold, conseiller
Madame Geneviève Braconnier, conseillère
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont absents

Monsieur Jean Cormier, conseiller
Monsieur René Leblanc, conseiller

Sont également présents :

Monsieur Stéphane Cyr, directeur général
Madame Céline LeBlanc, greffière

ADMINISTRATION

144-05-16 RÈGLEMENT 1006-16 POURVOYANT À LA CONSOLIDATION DU DÉFICIT ACCUMULÉ 2015 ET LES FRAIS AFFÉRENTS ET POUR CE FAIRE UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 75 712 \$, SUR 5 ANS - ADOPTION
Considérant que le Conseil prend en compte le règlement pourvoyant à la consolidation du déficit accumulé 2015, portant le numéro 1006-16;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

Considérant que le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur François Bujold

APPUYÉ DE : Madame Geneviève Braconnier
et unanimement résolu :

D'adopter le règlement pourvoyant à la consolidation du déficit accumulé 2015 et les frais afférents et pour ce faire un règlement d'emprunt de 75 712 \$, sur 5 ans, lequel est identifié sous le numéro 1006-16.

ADOPTÉE

145-05-16 RÈGLEMENT 1006-16 POURVOYANT À LA CONSOLIDATION DU DÉFICIT ACCUMULÉ 2015 ET LES FRAIS AFFÉRENTS ET POUR CE FAIRE UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 75 712 \$, SUR 5 ANS - DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE - AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Pierre Querry
et unanimement résolu :

D'autoriser le maire et le directeur général ou la trésorière adjointe à déposer une demande de financement temporaire à la Caisse populaire Desjardins de New Richmond, et ce, dans le cadre du Règlement 1006-16 pourvoyant à la consolidation du déficit accumulé 2015 et les frais afférents et pour ce faire un règlement d'emprunt de 75 712 \$, sur 5 ans.

ADOPTÉE

146-05-16 RÈGLEMENT 1008-16 AUTORISANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ADRIEN-GAUVREAU ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE DÉFRAYER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE 51 661 \$, REMBOURSABLE EN 5 ANS - DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE - AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier
APPUYÉ DE : Monsieur François Bujold
et unanimement résolu :

D'autoriser le maire et le directeur général ou la trésorière adjointe à déposer une demande de financement temporaire à la Caisse populaire Desjardins de New Richmond, et ce, dans le cadre du Règlement 1008-16 autorisant des travaux de réfection du Centre communautaire Adrien-Gauvreau et décrétant un emprunt afin de défrayer des honoraires professionnels de 51 661 \$, remboursable en 5 ans.

ADOPTÉE

147-05-16 RÈGLEMENT 1009-16 AYANT POUR BUT DE POURVOIR AU PAIEMENT DES FRAIS D'ÉMISSION DU REFINANCEMENT DE 2 071 000 \$ ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT AU MONTANT DE 41 420 \$, REMBOURSABLE EN 5 ANS - ADOPTION

Considérant que le Conseil prend en compte le règlement ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 2 071 000 \$, portant le numéro 1009-16;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

Considérant que le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Querry
APPUYÉ DE : Monsieur François Bujold
et unanimement résolu :

D'adopter le règlement ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 2 071 000 \$ et pour ce faire un emprunt au montant de 41 420 \$, remboursable en 5 ans, lequel est identifié sous le numéro 1009-16.

ADOPTÉE

148-05-16 RÈGLEMENT 1009-16 AYANT POUR BUT DE POURVOIR AU PAIEMENT DES FRAIS D'ÉMISSION DU REFINANCEMENT DE 2 071 000 \$ ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT AU MONTANT DE 41 420 \$, REMBOURSABLE EN 5 ANS - DEMANDE DE FINANCEMENT TEMPORAIRE - AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier
APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Pierre Querry
et unanimement résolu :

D'autoriser le maire et le directeur général ou la trésorière adjointe à déposer une demande de financement temporaire à la Caisse populaire Desjardins de New Richmond, et ce, dans le cadre du Règlement 1009-16 ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 2 071 000 \$ et pour ce faire un emprunt au montant de 41 420 \$, remboursable en 5 ans .

ADOPTÉE

RÈGLEMENT 1010-16 AYANT POUR BUT DE POURVOIR AU PAIEMENT DES FRAIS D'ÉMISSION DU REFINANCEMENT DE 3 010 000 \$ ET POUR CE FAIRE UN EMPRUNT AU MONTANT DE 60 200 \$, REMBOURSABLE EN 5 ANS – AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par la conseillère Madame Geneviève Braconnier à l'effet que le Règlement 1010-16 ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 3 010 000 \$ et pour ce faire un emprunt au montant de 60 200 \$, remboursable en 5 ans, sera adopté à une séance ultérieure.

149-05-16 AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE D'INSCRIPTION AU DÉPÔT DIRECT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Querry

APPUYÉ DE : Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville le formulaire de demande d'inscription au dépôt direct du gouvernement, et ce, dans le cadre des dépôts directs des sommes dues concernant la TPS et la TVQ.

150-05-16 RÉOLUTION D'APPUI – PROJET COMITÉ ZIP GASPÉSIE

Considérant que la Ville de New Richmond tient à prendre part au projet « Restauration de l'habitat du saumon Atlantique dans l'estuaire de la Petite rivière Cascapédia »;

Considérant que le saumon Atlantique ainsi que toutes les espèces fauniques et floristiques de l'estuaire de la Petite rivière Cascapédia bénéficieront de ce projet;

Considérant que ce projet soutient les recommandations inscrites dans le rapport « Étude hydraulique: modélisation de la Petite rivière Cascapédia » réalisé par le ministère des Transports du Québec en matière de modification des ponts et ponceaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur François Bujold

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Pierre Querry

et unanimement résolu :

Que la Ville de New Richmond s'engage à donner l'autorisation au Comité ZIP Gaspésie de réaliser les modifications essentielles des ponts le nécessitant à l'intérieur de la réserve naturelle de l'Estuaire-de-la-Petite-Rivière-Cascapédia. De plus, la Ville de New Richmond s'engage à contribuer en nature pour une somme de deux mille six cent dollars (2 600 \$) pour les services d'un ingénieur vérificateur des travaux pour une durée de quarante (40) heures à soixante-cinq dollars (65 \$) de l'heure. Une contribution monétaire de la Ville sera à définir ultérieurement, et ce, en fonction du coût total du projet. Cet engagement de la Ville est conditionnel au financement du projet par les *Fonds pour dommages à l'Environnement*, ainsi qu'à sa réalisation par le Comité ZIP Gaspésie.

ADOPTÉE

SERVICE DES LOISIRS

151-05-16 EMBAUCHE – ÉTUDIANTS – SERVICE DES LOISIRS

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal l'informateur ainsi que sur le site d'emploi-Québec concernant les emplois étudiants offerts pour la période estivale 2016, et que la date de réception des formulaires de demande d'emploi a été fixée au 6 mai 2016;

Considérant qu'un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Pierre Querry
et unanimement résolu :

De procéder à l'embauche des étudiants suivants pour la période estivale 2016 :

Camp de jour : Mme Luce Bernard (coordonnatrice), Mme Chloé Grenier-Labrecque, Mme Isadora Cyr et Mme Marie-Pier Bujold (animatrices) ainsi que Mme Marie-Soleil Cyr et Mme Stéphanie Meredith (animatrices pour des enfants avec des besoins particuliers).

Bureau d'accueil touristique : Mme Éliane Giasson Leblanc.

Pointe Taylor : Mme Sarah Savage, Mme Véronique Labrecque et M. Rodrigue Caron.

Piscine : M. Victor Ste-Marie, Mme Rosabelle Leblanc et Mme Gabrielle Dubé Nadeau.

ADOPTÉE

152-05-16 EMBAUCHE – JOURNALIER AUX LOISIRS

Considérant le départ à la retraite d'un journalier au Service des loisirs;

Considérant qu'un processus de sélection à l'interne a été mis en place et que des entrevues ont eu lieu;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Bujold

APPUYÉ DE : M. Jean-Pierre Querry
et unanimement résolu :

D'entériner l'embauche de M. Patrick Lapointe à titre de journalier aux loisirs, et ce, en date du 24 mai 2016.

ADOPTÉE

153-05-16 PROJET D'EMBELLISSEMENT POINTE TAYLOR 2016 – FONDS DE ROULEMENT

Considérant le projet d'embellissement de la Pointe Taylor déposé pour l'année 2016;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur François Bujold

APPUYÉ DE : Madame Geneviève Braconnier
et unanimement résolu :

D'autoriser les dépenses suivantes représentant un montant total de quinze mille dollars (15 000 \$). Ces dépenses seront prises à même le fonds de roulement de la Ville :

Descriptif	Montant
Conception et production de 2 panneaux (carte du site et commanditaire) – Firme Sébastien Cantin	1 500 \$
Structure de bois pour le cadrage des panneaux	200 \$
2 modules d'entraînement (Banc à pompes arrières et marches d'entraînement) Structure pour panneau d'instructions Firme Tessier Récréo-Parc	4 491 \$

Poussière de pierre pour les modules d'entraînement	714 \$
Ajout de pierres nettes sous les jeux pour enfants existants	1 000 \$
Sable dans le terrain de volleyball	3 750 \$
Carré de sable (10 X 10)	1 000 \$
Jeu sur ressort (grenouille) – Firme Tessier Récréo-Parc	1 845 \$
Bonification de la piste d'hébertisme	500 \$
TOTAL	15 000 \$

ADOPTÉE

154-05-16 PISCINE BRUCE-RITCHIE – RÉAMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT – PLANS ET DEVIS

Considérant les travaux de rénovation terminés de la piscine Bruce-Ritchie;

Considérant la soumission reçue de la firme Tetra Tech pour la conception de plans et devis pour le réaménagement du stationnement de la piscine suite auxdits travaux de rénovations;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jacques Rivière

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Pierre Querry
et unanimement résolu :

D'autoriser le paiement à la firme Tetra Tech des dépenses suivantes pour la conception de plans et devis pour le réaménagement du stationnement de la piscine Bruce-Ritchie :

Descriptif	Montant (taxes en sus)
Relevé et coordination avec le laboratoire de sol	1 800 \$
Plans et devis d'aménagement du stationnement	6 340 \$
Estimation des coûts	500 \$
Total	8 640 \$

Il est entendu que ces dépenses seront prises à même le Règlement 986-15.

ADOPTÉE

URBANISME

155-05-16 EMBAUCHE – ADJOINT À L'ENVIRONNEMENT

Considérant les besoins du Service de l'urbanisme en période estivale;

Considérant qu'un processus de sélection a été mis en place et que des entrevues ont eu lieu;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur François Bujold

APPUYÉ DE : Monsieur Jacques Rivière
et unanimement résolu :

D'entériner l'embauche de M. Pierre-Alain Bujold au poste d'adjoint à l'inspecteur en bâtiment et en environnement, en date du 30 mai 2016, et ce, pour une période de quinze (15) semaines.

ADOPTÉE

SALLE DE SPECTACLES ET CULTURE

156-05-16 EMBAUCHE ÉTUDIANT - PÉRIODE ESTIVALE - PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES JARDINS SUR LA BAIE ET AIDE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal l'informateur ainsi que sur le site d'emploi-Québec concernant les emplois étudiants offerts pour la période estivale 2016, et que la date de réception des formulaires de demande d'emploi a été fixée au 6 mai 2016;

Considérant qu'un processus de sélection et des entrevues ont eu lieu;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Geneviève Braconnier

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Pierre Querry

et unanimement résolu :

De procéder à l'embauche de M. Marc-Antoine Cyr à compter du 13 juin 2016, à titre de préposé à l'entretien de la Pointe Taylor et des Jardins sur la Baie, et ce, pour la période estivale.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 19 h 18.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière